



Mot du président

Jean-Marc Petit ¹

Chère adhérente, cher adhérent,

La rentrée scolaire de 2016 marque une rupture majeure dans l'enseignement scolaire et secondaire avec l'arrivée de l'enseignement obligatoire de *l'informatique* de la primaire au collège. Cet enseignement est enfin dispensé sur l'ensemble du territoire national, comme le sont les mathématiques, le français ou l'éducation physique et sportive. D'une logique basée sur les usages, consommatrice et utilisatrice de logiciels développés par d'autres, le ministère de l'Éducation nationale (MEN) passe à une logique où les élèves pourront appréhender l'informatique via des activités débranchées ou branchées pour au final développer eux-mêmes des petits logiciels. Ce changement de cap est donc une excellente nouvelle pour la formation de nos enfants.

Au collège, puisqu'il n'existe pas de professeurs d'informatique dans l'enseignement secondaire, ce sont les professeur.e.s de mathématiques et de technologie qui vont devoir transformer l'essai. Au primaire, ce sont naturellement les professeur.e.s des écoles qui vont devoir l'enseigner, en dépit de leur formation succincte à la *pensée informatique* dans les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE).

Cette rentrée est donc « à risque » : des réticences inhérentes, liées au « changement », à la peur de devoir enseigner une nouvelle matière pour laquelle les professeur.e.s n'ont pas suffisamment de recul, en passant par le changement de nature dans le dialogue avec les élèves et le fait de ne plus suffisamment enseigner sa matière – celle pour laquelle ils.elles ont été recruté.e.s – les sujets d'inquiétude ne manquent pas !

1. Président de la Société informatique de France, professeur à l'INSA de Lyon, LIRIS (UMR 5205 CNRS), jean-marc.petit@insa-lyon.fr, [twitter : @calixtepetit](https://twitter.com/calixtepetit).

Dans ce contexte, la SIF adopte une posture pragmatique et va de l'avant afin de trouver des solutions et proposer des évolutions dans un contexte d'une complexité rare. Par exemple, la SIF avait regretté que les programmes d'informatique soient coupés en deux, avec une partie en mathématiques et une partie en technologie, sans être entendue ni par le Conseil supérieur des programmes (CSP), ni par le MEN. Sur le terrain, il serait singulier que les enfants apprennent l'informatique deux fois, sans lien apparent entre les deux. Gageons que les professeur.e.s auront à cœur de limiter ce problème structurel, dans l'intérêt des enfants.

o O o

Cette rentrée 2016 est aussi celle où les premiers projets financés par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) avancent et produisent des ressources utiles pour les élèves, les animateurs du monde périscolaire et les professeur.e.s des écoles. Par exemple, les projets Capprio², Class'Code³, D-clics Numériques⁴ et École du Code⁵ fournissent tous des ressources pour commencer à programmer et développer un regard critique sur le monde numérique.

De nouveaux appels à projet sortent dans le cadre du PIA ou de « La grande école du numérique »⁶ : tout le monde peut constater que le « code » est devenu un enjeu de société qui mobilise de nombreux acteurs du secteur public et du secteur privé. Pour faire entrer la France dans le numérique (sic), les pouvoirs publics sont prêts à tout et subventionnent de nombreuses initiatives.

o O o

À côté de cet environnement extrêmement dynamique, le MEN évolue à un rythme que l'on peut qualifier de « plus lent ». Par exemple, identifier au sein du MEN les professeur.e.s avec des compétences informatiques, excepté.e.s celles et ceux qui ont reçu la certification ISN, ne semble pas être à l'ordre du jour, même pour les futur.e.s lauréat.e.s du CAPES de mathématiques option informatique ! Ils ou elles seront des professeur.e.s de mathématiques. La situation est similaire en classes préparatoires aux grandes écoles où l'enseignement de l'informatique, cette discipline qui n'existe pas, est ballotté entre les professeurs de mathématiques et de sciences et techniques industrielles (STI) et les inspections générales de ces deux groupes.

2. <http://simplon.co/capprio-faire-du-numerique-un-levier-dinsertion-sociale-et-professionnelle/>

3. <https://pixees.fr/classcode>

4. <http://d-clicsnumeriques.org>

5. <http://www.code-decode.net/ecole-code>

6. <https://www.grandeecolenumérique.fr>

Dans cette effervescence, la SIF joue son rôle de société savante en étant précise et exigeante, notamment sur l'utilisation des mots et la réalité des actions entreprises par les uns et les autres. Il s'agit bien d'éviter les raccourcis trop faciles, qui viseraient comme par enchantement à réduire l'informatique⁷ au numérique ou au code. Le curriculum en informatique est exigeant et demande de deux à cinq années d'études pour pouvoir en faire un métier, comme le montre le curriculum⁸ produit par les sociétés savantes internationales. En quoi les métiers de l'enseignement de l'informatique seraient-ils différents ? Peut-on imaginer que l'informatique dérogerait à la règle et qu'il serait possible de former des professeurs en leur faisant suivre quelques heures de cours ? Cela relève davantage du tour de magie que de la raison. C'est certainement utile pour les professeurs des autres disciplines qui souhaitent avoir un vernis informatique, mais le collègue a besoin de professeur.e.s référent.e.s pour l'informatique, capable d'expliquer ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas aux collègues des autres disciplines.

o O o

Nous avons lancé début septembre 2016 une campagne de communication au sein de notre réseau pour le recrutement de *facilitateurs* pour le projet *Class' Code*. La cible initiale était la formation de formateurs en périscolaire, avec des ouvertures vers les professeur.e.s des écoles. Donner un peu de son temps pour promouvoir l'informatique dans notre société, c'est un engagement citoyen que chacun.e peut prendre. Mobilisez-vous et n'hésitez pas à rentrer en contact avec notre réseau⁹. C'est aussi une façon de donner du sens à l'engagement au sein d'une société savante, en participant à une action concrète, tangible et utile pour que tous les enfants du territoire national puissent être éveillés à la pensée informatique dès le plus jeune âge.

o O o

Le prochain congrès de la SIF (<http://sif2017.univ-reims.fr/>) aura lieu les 2 et 3 février 2017 à Reims. Cette année, le congrès fait peau neuve avec un nouveau format sur deux jours uniquement et une programmation revisitée autour des moments forts que sont la remise du prix de thèse Gilles Khan, la cérémonie

7. Voir par exemple la définition donnée dans « L'informatique : La science au cœur du numérique », paru dans 1024 n° 2, pp. 13–20, <http://www.societe-informatique-de-france.fr/wp-content/uploads/2014/02/1024-2-science-au-coeur-du-numerique.pdf>

8. <http://www.acm.org/education/curricula-recommendations>

9. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/2016/09/toutes-tous-facilitateurs-class-code/>

des membres d'honneur 2017 de la SIF, l'assemblée générale et un programme thématique portant sur un sujet d'actualité majeur, la « certification de compétence numérique » menée actuellement par le MEN. Nous aurons aussi la joie d'accueillir Gérard Berry, professeur au Collège de France et médaille d'or du CNRS, pour la conférence invitée du congrès.

Au cœur du centre historique de la ville de Reims, nous espérons pouvoir compter sur votre présence lors de ce temps fort de la vie de l'association.

o O o

La SiF continue son développement, notamment pour structurer les ressources humaines travaillant pour l'association, dans l'objectif de la rendre pérenne et toujours plus visible. Pour cela, chaque adhérent.e est invité.e à renouveler son adhésion et à faire adhérer la structure dans laquelle il.elle travaille ou s'investit (entreprise, laboratoire, département, autre association...).

Bonne lecture de ce 9^e numéro, toujours aussi varié et riche en contenu.